

Prices of Prescribed Drugs, Brand Name and Generic

Bimonthly Diary for October, December,
February, April, June and August

Prix des médicaments d'ordonnance, d'origine et génériques

Carnet bimestriel pour octobre,
décembre, février, avril, juin et août

CONFIDENTIAL when completed
Ce document est CONFIDENTIEL une fois rempli.

If necessary, please make address label corrections in the boxes below (please print).

Au besoin, veuillez corriger les renseignements de l'étiquette d'adresse dans les cases ci-dessous (en caractères d'imprimerie, S.V.P.).

Business Name - Nom de l'entreprise

Address (number and street) - Adresse (numéro et rue)

City - Ville

Province / Territory - Province / territoire

Postal Code - Code postal

PLEASE READ BEFORE COMPLETING - VEUILLEZ LIRE CE QUI SUIT AVANT DE REMPLIR LE QUESTIONNAIRE

Collected under the authority of the *Statistics Act*, Revised Statutes of Canada, 1985, Chapter S19.
Completion of this questionnaire is a legal requirement under this Act.

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Purpose of the Survey

This survey is being conducted every second month to collect the prices of prescribed drugs. The prices you report are essential to the production of the Consumer Price Index (CPI), an important indicator of how the Canadian economy is performing. This index, used by governments, businesses and private citizens, affects interest rates, taxes, wages, pensions and many other monetary transfers.

Confidentiality

CONFIDENTIAL when completed

Statistics Canada is prohibited by law from releasing any information it collects which could identify any person, business, or organization, unless consent has been given by the respondent or as permitted by the *Statistics Act*. The confidentiality provisions of the *Statistics Act* are not affected by either the *Access to Information Act* or any other legislation. Therefore, for example, the Canada Revenue Agency cannot access identifiable survey records from Statistics Canada.

Information from this survey will be used for statistical purposes only and will be published in aggregate form only.

Inquiries

If you require assistance in completing this questionnaire or if you have any questions or comments regarding this questionnaire, please call **1-800-263-1136** or by e-mail, **cpd-info-dpc@statcan.gc.ca**.

But de l'enquête

La présente enquête est effectuée tous les deux mois et vise à recueillir les prix des médicaments d'ordonnance. Les prix que vous déclarez sont essentiels à la production de l'Indice des prix à la consommation (IPC), un indicateur important de l'économie canadienne. Cet indice est utilisé par les gouvernements, les entreprises, les citoyens et affecte les taux d'intérêt, les impôts, les salaires et plusieurs autres transferts monétaires.

Confidentialité

Ce document est CONFIDENTIEL une fois rempli

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Les dispositions de confidentialité de la *Loi sur la statistique* ne sont pas touchées par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi. Ainsi, par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Les données de cette enquête serviront uniquement à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

Renseignements

Si vous avez besoin d'aide pour remplir ce questionnaire ou si vous avez des questions ou des commentaires ayant trait au questionnaire, veuillez nous téléphoner au **1-800-263-1136** ou par courriel, **cpd-info-dpc@statcan.gc.ca**.

A Statistics Canada representative will pick up the completed questionnaire in 48 hours.
Un représentant de Statistique Canada reprendra le questionnaire dûment rempli dans 48 heures.

